

VOD : Réversibilité de l'immobilier - Me Michèle RAUNET

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,13 jour(s) soit 1,0 heure(s)

Public concerné :

Notaires , collaborateurs et professionnels du droit

Compétences pédagogiques :

Sensibiliser le notariat aux enjeux d'écriture des volumétries et des règlements de copropriété en vue de la réversibilité de l'immeuble

Contenu :

- Qu'est-ce que la réversibilité de l'immeuble ?
- Sur quoi peut-elle porter ? Immeuble existant ? Immeuble à construire ?
- Quelle incidence sur l'organisation des ensembles immobiliers ? (copropriété , volumétrie, cahier des charges, lotissement, ZAC...)
- Quelles implications en matière d'urbanisme et de construction ? (PLU, autorisations, permis d'innover, permis à double état, contrat de résidence temporaire...)

Intitulé de la vidéo : "Réversibilité de l'immobilier"

Durée : 1h

Me Michèle RAUNET, Notaire associée

Modalités nédaannaiues

Page 1 sur 2

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

Modalités pédagogiques

- Formation en ligne

Modalités d'exécutions et techniques

- Mise à disposition de la vidéo sur votre espace stagiaire Inafon
- Votre vidéo est mise à disposition sur votre espace dans l'onglet "Mes VOD"

Modalités d'encadrement

- Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires

Conditions générales de location

- Une fois le paiement validé, accédez à votre vidéo pendant 14 jours en vous connectant à votre espace personnel stagiaire sur le site www.inafon.fr